



Une très large mobilisation pour l'emploi dans la recherche publique

**Le 11 juin à Paris manifestation intersyndicale
à 14h30**

**De la Sorbonne aux Saints Pères,
lieu de la plénière du Comité national**

La recherche publique comme l'enseignement supérieur sont malades. La situation de l'emploi est catastrophique. Les pertes de postes se multiplient depuis plusieurs années tant dans les organismes que dans les universités. La précarité atteint un niveau insoutenable. Face à cette dégradation, nous devons profiter, le 11 juin 2014, de la plénière du Comité national de la recherche scientifique pour nous mobiliser. Nombreux et unis nous pourrions contrer l'austérité qui est au cœur de la politique gouvernementale.

Six milliards sont nécessaires pour la recherche publique

En 2000, l'objectif de passer à 3% du PIB le budget de la recherche a été approuvé par l'Europe et tous les gouvernements. Nous en sommes toujours à 2,2%.

La recherche publique non militaire représente 0,7% du PIB. Nous devons exiger qu'elle passe en 5 ans à 1% du PIB, c'est-à-dire qu'elle augmente de 0,3 points de PIB, soit de 6 milliards d'euros. Cet objectif est réaliste et nécessaire.

Il est réaliste quand on le compare aux cadeaux faits de toute part aux entreprises. Ceux-ci sont de l'ordre de 220 milliards d'euros, dont 30 milliards pour les baisses de charge au titre du pacte de responsabilité, 20 milliards pour le Crédit Impôt Compétitivité Emploi, et plus de 6 milliards pour Le Crédit d'Impôt Recherche (CIR). Ce dernier cadeau n'a quasiment pas créé d'emplois dans le secteur privé. Notre analyse est largement partagée par la Cour des Comptes, les députés et les sénateurs.

Relever de 30% le budget de la recherche publique, dans les organismes et les universités est un objectif nécessaire qui permettra d'éviter la catastrophe annoncée sur l'emploi et de résorber les emplois précaires sur fonction pérenne. Actuellement, il y a environ 70 000 précaires dans l'enseignement supérieur et la recherche (respectivement 50 000 et 20 000). Nous proposons de consacrer 4 milliards aux emplois et 2 milliards aux crédits de recherche.

Nous demandons le recensement exhaustif de tous les précaires sur fonction permanente, y compris les docteurs. Le salaire moyen d'un CDD est de 30 k€ dans les EPST et 25 k€ dans les Universités (du fait des 15 000 agents en catégories C). Le salaire d'un titulaire en milieu de carrière est d'environ 60 k€ dans les EPST et 50 k€ dans les Universités. La différence est donc de 30k€ dans les EPST et 25k€ dans les universités. Titulariser 50 000 précaires (soit les non titulaires occupant des fonctions permanentes), dont 35 000 dans les universités et 15 000 dans les EPST, coûterait environ 1,35 milliards à terme et beaucoup moins immédiatement. Un effort qui représente 1/5 du CIR. Sur les 4 milliards envisagés pour l'emploi afin d'augmenter de 30% l'effort de recherche publique (voir ci-dessus), il resterait donc 2,65 milliards pour recruter 40 000 personnes sur 5 ans.

L'effort est nécessaire pour relever le niveau du pays dans la concurrence internationale, y compris pour la relance industrielle, arrêter la spirale des emplois précaires, améliorer la qualité du travail, relancer l'attractivité de nos métiers pour la jeunesse.

Les EPST, les universités et les EPIC ont tous besoin d'un signal fort du gouvernement. Mais nous ne l'obtiendrons que si nous nous mobilisons.

Pour poursuivre l'action après le 11 juin 2014, le SNTRS-CGT propose une journée nationale d'action en direction du ministère de l'ESR et des préfetures fin juin.